

APPEL A CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS

Commune d'EXINCOURT

Centre Communal d'Action Sociale

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS d'EXINCOURT doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil Municipal.

Le Conseil d'administration comprend :

- Le Maire, Président(e) de droit
- Des membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- Des membres nommés par le Maire, représentant :
 - Les associations familiales
 - Les associations de retraités et de personnes âgées
 - Les associations de personnes handicapées
 - Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

Qui peut candidater ?

Toute personne représentant l'une des catégories d'associations ci-dessus.

Les représentants doivent être proposés par leur association.

L'association doit être déclarée et avoir une activité dans la commune.

Comment candidater ?

Les associations intéressées doivent adresser au Maire d'EXINCOURT :

- Un courrier de candidature précisant la catégorie représentée
- Une copie des statuts de l'association
- Le nom et les coordonnées du représentant proposé
- Un extrait du procès-verbal de l'organe décisionnel désignant ce représentant

Date limite de dépôt des candidatures

10 avril 2026 à 17h30

Mairie d'EXINCOURT – 41 rue du Croissant – 25400 EXINCOURT

Ou par mail : mairie@ville-exincourt.fr

Pour toute information complémentaire

Service urbanisme

03 81 90 78 93 – ccas@ville-exincourt.fr

Madame le Maire,
Magali DUVERNOIS

Mme le Maire
Magali DUVERNOIS

